Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Aluminium, veuillez visiter :
bpaluminium.fr/annales-sujets-et-corriges

E3 - Travaux spécifiques : Implantation d’ouvrages complexes

Session 2009 • Code sujet : **450-23309 S** • Durée : **4 h** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Dépose, repérage et stockage d’une véranda (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bpaluminium.fr/assets/annales/bp-aluminium/U30 - Travaux spécifiques implantation d'ouvrages complexes/2009/BP Aluminium - U30 - Travaux spécifiques implantation d'ouvrages complexes - Session 2009 - 1-Sujet.pdf

1. Dépose, repérage et stockage d’une véranda

Après sa fabrication et son montage à l’atelier, une véranda doit être démontée pour son installation définitive chez un client. Les schémas de l’ensemble véranda et de la toiture, les étiquettes, la zone de stockage et le dossier réponse servent à préparer et évaluer la dépose, le repérage, le stockage et la remise en état du site.

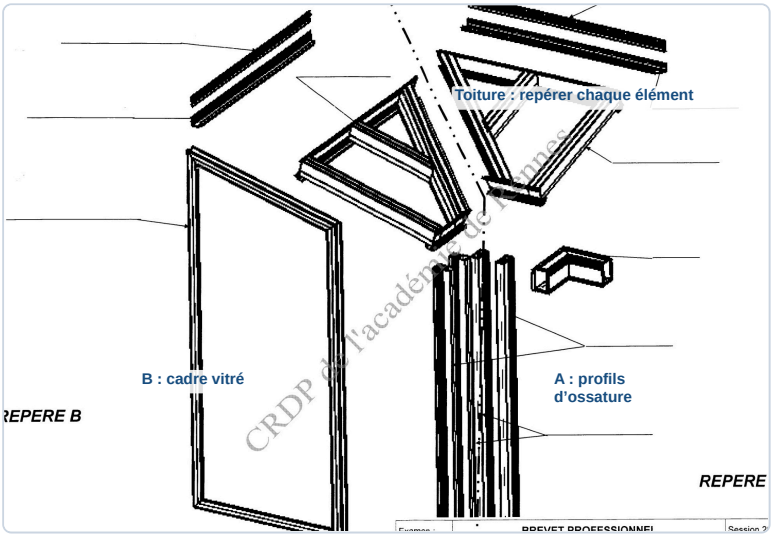
Repérage et ordre des opérations

Question 1. Sur les schémas de l’ensemble véranda et de la toiture éclatée, repérer les éléments à l’aide des étiquettes prévues. Reporter sur le document joint l’ordre chronologique de démontage, et repérer les éléments dans l’ordre chronologique prévu pour leur montage.

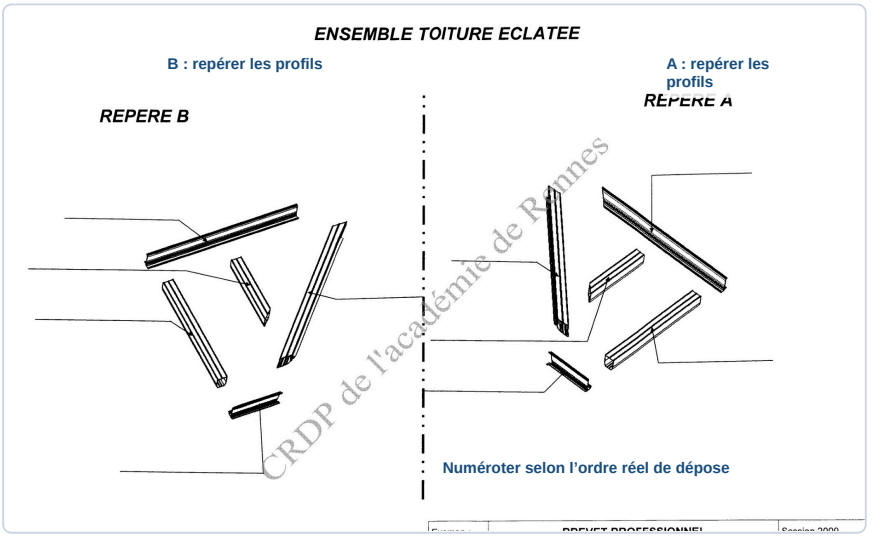
Reporter les repères A et B sur les profils correspondants aux DTC et numéroter chaque élément dans l’ordre de dépose. Déposer en premier les accessoires démontables, puis les remplissages de toiture et leurs profils secondaires. Déposer ensuite les remplissages de façade, puis démonter l’ossature en la maintenant stable. Adapter l’ordre détaillé à l’assemblage réel et à ses fixations.

Pour le remontage, reprendre les repères et suivre l’ordre inverse de la dépose. Les annotations identifient les groupes visibles sur les schémas, sans attribuer de numéros individuels absents des plans.

Ensemble véranda : groupes de repérage



Toiture éclatée : repères et séquence



CRDP de l’académie de Rennes

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dépose : accessoires, toiture, remplissages de façade, ossature maintenue stable. Remontage en ordre inverse, avec les repères A/B des DTC.

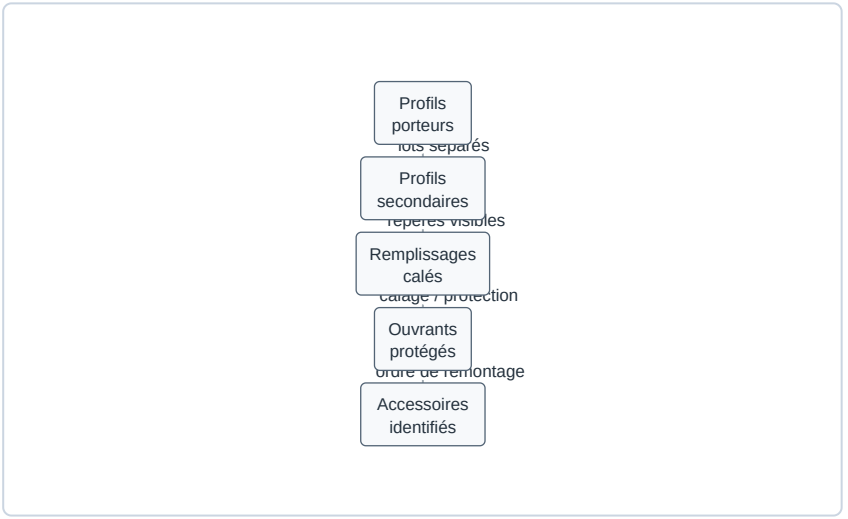
Dépose et stockage

Question 2. Réaliser le démontage optimisé, complet ou partiel, des éléments en respectant leurs conditions techniques et les consignes de sécurité. Coller les étiquettes sur les profils, protéger les matériaux et accessoires en vue du transport, puis classer et ranger les éléments de façon à faciliter le remontage.

Étiqueter chaque pièce avant de libérer ses fixations, en gardant les repères visibles. Maintenir l'ossature stable, soutenir les profils longs et déposer les remplissages sans choc ni torsion. Manutentionner les vitrages à deux avec des ventouses adaptées.

Protéger les surfaces et extrémités, caler les vitrages sur un support adapté et séparer les accessoires dans des contenants identifiés. Regrouper les éléments par famille et par ordre de remontage, puis les arrimer pour le transport. Stocker à l'abri des chocs et des intempéries, sans empiler les pièces fragiles.

Organisation fonctionnelle du stockage



Classement indicatif par famille, à adapter à la zone de stockage et aux éléments réellement déposés.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Pièces étiquetées, déposées sans dommage, protégées et classées par famille pour faciliter le remontage.

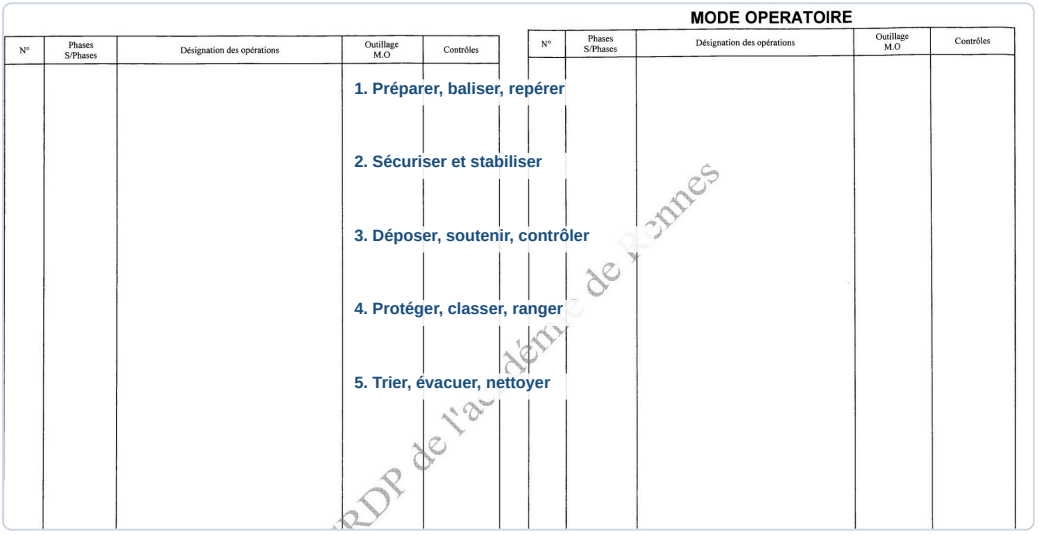
Mode opératoire, prévention et remise en état

Question 3. Compléter le document de mode opératoire en indiquant les phases et sous-phases, les opérations, l'outillage ou les moyens opératoires, les contrôles et les mesures de prévention des risques professionnels. Respecter les règles de sécurité et d'ergonomie, remettre le lieu de montage dans son état initial, trier les déchets et évacuer les matériaux non récupérables.

1. **Préparer :** baliser la zone, vérifier l'accès, repérer les pièces et préparer les supports de stockage.
2. **Sécuriser :** porter casque, lunettes, gants et chaussures de sécurité. Utiliser un moyen d'accès stable et les protections collectives disponibles.
3. **Déposer :** soutenir chaque élément avant de libérer ses fixations. Utiliser des ventouses pour les vitrages, travailler à deux pour les pièces encombrantes et contrôler l'état des éléments déposés.
4. **Terminer :** protéger et ranger les pièces, trier les déchets par nature, évacuer les éléments non récupérables et remettre le lieu en état.

Outillage : clés, tournevis, ventouses, chevalets et moyens de manutention adaptés. Contrôler la stabilité, l'identification et l'absence de détérioration. Éviter les postures en torsion et les manutentions isolées de charges encombrantes.

Mode opératoire : phases à inscrire



Consignes de sécurité à transcrire



✓ RÉPONSE À RETENIR

Dépose contrôlée et sécurisée, éléments protégés, déchets triés et évacués, site remis en état.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2009)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve pratique du BP Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium, Verre et Matériaux de Synthèse, session 2009, porte le code 450-23309 S, dure 4 h et a un coefficient 3. Elle concerne la dépose d'une véranda montée à l'atelier, avant son installation chez un client. Elle évalue le repérage, la chronologie, le mode opératoire, la sécurité, le stockage et la remise en état du site.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La dépose doit suivre un ordre chronologique cohérent avec les conditions techniques des éléments et les règles de l'art.
- Un repérage clair des éléments facilite leur classement, leur stockage et le remontage sur le site définitif.
- Le mode opératoire précise les phases, opérations, outillage, contrôles et mesures de prévention des risques professionnels.
- Les éléments récupérables sont protégés et stockés pour le remontage; les matériaux non récupérables sont triés et évacués.

Points de vigilance & attentes du jury

- Reporter clairement le repérage sur les schémas et les profils à l'aide des étiquettes prévues.
- Vérifier que l'ordre de démontage est cohérent et permet un remontage optimisé.
- Compléter les rubriques du mode opératoire et prévoir les contrôles, la sécurité et l'ergonomie.
- Protéger et classer les éléments, puis trier les déchets et remettre le site en état.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment établir l'ordre de démontage de la véranda ?

Repérez les éléments sur les schémas, puis déterminez une séquence de dépose cohérente avec leur assemblage et leurs contraintes techniques. Le repérage et le rangement doivent préserver les éléments et faciliter leur remontage.

Q : Que faut-il renseigner dans le mode opératoire ?

Indiquez les phases et sous-phases, les opérations à effectuer, l'outillage ou les moyens opératoires et les contrôles. La partie prévention doit préciser les mesures retenues pour maîtriser les risques professionnels.

Q : Quel est le total du barème et comment gérer les quatre heures ?

La grille totalise 200 points et indique une note proposée sur 20. L'épreuve dure 4 h; organisez le temps entre le repérage et les documents, la dépose, le stockage et la remise en état.

Q : Quels critères sont pris en compte dans l'évaluation ?

La grille évalue la chronologie et l'optimisation de la dépose, le respect des conditions techniques, le repérage et le stockage. Elle prend aussi en compte la cohérence du remontage, la sécurité, l'ergonomie, le tri des déchets et l'état du site.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpaluminium.fr/assets/annales/bp-aluminium/U30 - Travaux spécifiques implantation d'ouvrages complexes/2009/BP Aluminium - U30 - Travaux spécifiques implantation d'ouvrages complexes - Session 2009 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Aluminium : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.